

COMITE TECHNIQUE LOCAL

14 novembre 2013

ORDRE DU JOUR :

- Ponts naturels 2014 (pour avis)
- Bilan de la campagne IR 2013 (pour information)
- Passage en comptabilité commerciale de Vannes Golfe Habitat (pour information)
- Fusion des brigades de Vannes (pour avis)
- Modification des horaires d'ouverture du CFP de Port Louis (pour avis)
- Bilan de la notation 2013 (gestion 2012) (pour information)
- Avancement des groupes de travail (pour information)
- Questions diverses

FO DGFIP 56 a demandé d'inscrire en questions diverses les sujets suivants :

- ECOTAXE – Le réseau des Finances publiques pris à partie
- SIE – Assistance aux professionnels pour les téléprocédures
- Conditions matérielles d'exercice de la mission d'huissier

A l'issue de la lecture de toutes les déclarations liminaires des organisations syndicales, le Président de ce comité ouvre les débats sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1- Ponts naturels 2014.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la proposition de la direction ne remporte pas une adhésion unanime de la parité syndicale :

Fête du travail : vendredi 02/05/2014

Victoire 1945 : vendredi 09/05/2014

Armistice 1918 : lundi 10/11/2014

Noël : vendredi 26/12/2014

FO DGFIP 56 interpelle sur le pont de l'Ascension (30/05/2014), traditionnellement accordé dans la filière gestion publique compte tenu d'une politique identique des autres administrations, l'Education Nationale notamment.

La direction n'a pas opté pour ce pont compte tenu de la campagne IR.

Cette argumentation, bien entendu, a suscité beaucoup d'observations. Le réseau dans sa globalité tournerait-il exclusivement autour de la campagne IR ?

Face à une direction intransigeante, les débats prenant une tournure quelque peu électrique, les organisations syndicales demandent une suspension de séance.

Après concertation, les travaux reprennent par le vote sur la proposition de la direction.

Toutes les OS ont voté contre.

Ce point sera donc réinscrit à l'ordre du jour du prochain CT.

Pour votre information, la situation des départements du grand ouest :

- Côte d'Armor : Pas encore acté – à l'ordre du jour du CT emploi, semble-t-il ;
- Finistère : idem
- Loire Atlantique : Acté pour les 02/05 – 10/11 – 26/12. Avec également une polémique sur l'Ascension ; la direction a pris l'engagement de revoir sa position en fonction du calendrier de la campagne, dès sa parution.
- Mayenne : Pas encore acté. Propositions de la direction locale : 30/05 (l'Ascension) – 10/11 – 26/12, en argumentant que les 02/05 et 09/05 tombent déjà durant les vacances scolaires...
- Manche : Pas encore acté. Propositions de la direction locale : 02/05 – 09/05 – 26/12.

Les agents de la DGFIP du grand ouest ne sont pas tous logés à la même enseigne. Ou les directions locales n'ont pas les mêmes priorités ? ? ? ? ?

2- Bilan de la campagne IR 2013.

Il ne s'agit là que du bilan de la campagne IR « Déclarations », la campagne « Avis » étant encore en cours.

La direction nous brosse un tableau idyllique de cette période, en soulignant toutefois une explosion de l'accueil, tant l'accueil physique que téléphonique. Dans l'ensemble, et si l'on en croit nos dirigeants, tout s'est bien passé et a été « maîtrisé ». On en est en droit d'être perplexe sur cette affirmation... Gageons qu'une fois de plus, la solidarité des agents et leur conscience professionnelle ont permis de passer ce cap dans un contexte toujours aussi tendu en terme de suppressions d'emploi.

Cette campagne aura permis de cibler quelques mesures de simplifications que la direction a soumis à la centrale (retraitements télédéclarations avec code anomalie, création espace personnel des contribuables pour les prochaines campagnes).

Le Président souligne la capacité du réseau à faire évoluer les choses et, pour une fois, la promptitude de la Centrale à traiter le sujet (NDLR : cette dernière n'est pas toujours aussi réactive sur tous les sujets...).

Donc, circulons, il n'y a rien à voir...

Vivons-nous dans le même monde quand on parle de cette campagne IR ? Pourquoi minimiser les problèmes ?

- L'afflux du public n'a-t-il pas généré quelques tensions ?
- La complexité de la législation fiscale s'est-elle tout d'un coup évaporée ? surtout en matière de travaux....
- Le retraitement des télédéclarations en anomalie : environ 20%, est-ce normal ?
- La réception dans les trésoreries n'est-elle pas de plus en plus compliquée à gérer pour les collègues GP ?

Mais comme un problème en cache souvent un autre, la campagne « Avis », qui a commencé depuis quelques mois, génère, elle aussi, quelques soucis :

- Les avis d'impositions tardifs
- Les interrogations des nouveaux contribuables, parfois calmes mais souvent agressifs
- Les conséquences pour le réseau du mouvement social des Centres d'Encaissement ?

Cette liste est loin d'être exhaustive, bien d'autres interrogations subsistent.

En guise de réponse, on nous sort, entre autres, le nouveau tube à la mode : « la Démarche Stratégique ».

Pourtant, à **FO DGFIP 56**, ce que nous y lisons n'est pas de nature à nous rassurer !

3 – Passage en comptabilité commerciale de Vannes Golfe Habitat.

Ce n'est plus un scoop : les HLM de Vannes divorcent de la DDFIP, la séparation de corps sera effective au 1 janvier 2014.

Notre interrogation, bien entendu, se porte sur l'avenir des 4 emplois théoriques délégués à cette mission ? Dans la perspective des suppressions d'emplois 2014, vont-ils passer à la trappe ? C'est une évidence

Quant à l'avenir de Vannes Golfe Habitat, le dernier bulletin interne FOLOMI N°13 d'octobre 2013, commente sa rupture avec la DGFIP en des termes pour le moins contestables.

Jugez plutôt !

« Améliorer les relations, accentuer la transparence vis-à-vis de la gestion »

Vannes Golfe Habitat poursuit sa modernisation

« VGH a décidé d'abandonner la comptabilité publique et de passer à la comptabilité commerciale ; L'objectif est de disposer de ses propres structures comptables et de maîtriser intégralement toute la chaîne de la comptabilité et des règlements.

Par la mise en place de ce système, c'est toute l'action de VGH qui sera facilitée. Cette démarche de modernisation fera disparaître les procédures administratives parfois contraignantes générées par la comptabilité publique et optimisera la gestion.

Contribuer à l'amélioration et l'efficacité des relations.

Ce changement de comptabilité facilitera également la réactivité et le suivi personnalisé des locataires débiteurs quant à la gestion de leurs impayés, ce qui est incompatible actuellement avec l'action du Trésor Public. L'amélioration des rapports se fera aussi avec les fournisseurs de VGH : ne dépendant plus du Trésor Public, un gain d'autonomie sera dégagé et apportera une réactivité et une efficacité plus grandes dans le règlement des factures reçues par l'office »

Fin de citation

Quand on veut se débarrasser de son chien, on dit qu'il a la rage.....

4 - Fusion des brigades de Vannes

La direction nous présente ce projet en argumentant essentiellement sur la nécessité d'un rééquilibrage des structures entre Vannes et Lorient.

Pourtant, ce projet a quelques ressemblances avec « La Démarche Stratégique » qui prône la fusion de services identiques sur un même site, mais cela doit être de façon fortuite...

De plus, et **FO DGFIP 56** l'a souligné, ce n'est pas qu'une simple adaptation soi-disant sans conséquence, car derrière cela, il y a des PCE qui voient leur programmations par agent augmenter (cas de Lorient) et les conditions de vie au travail des collègues se dégrader.

Trop de questionnements sans réponses (et notamment l'incertitude sur les emplois) ont conduit les OS à **voter contre à l'unanimité.**

Gageons que le sujet soit représenté en CT avec des réponses claires.

5 - Modification d'horaire d'ouverture au public

Cette fois, c'est le CFP de Port Louis qui sollicite un changement d'horaire d'ouverture au public, en demandant à fermer au public tous les après midi, passant d'une amplitude d'ouverture au public de 28h à 17h30. Cette demande est motivée par l'effectif restreint présent dans le poste et est souhaitée par l'ensemble des agents.

La direction, cette fois, ne semblait pas favorable à cette demande, et doit avant le prochain CT, demander au poste de revoir sa demande ou tout au moins d'arriver à une solution concertée la moins mauvaise possible tant pour les collègues du poste que pour les publics.

Vote négatif de l'ensemble de la parité syndicale.

Les conditions de travail et la sécurité des postes ruraux sont pour **FO DGFIP 56** une priorité. Nous respectons la demande des agents. C'est bien là toute l'ambiguïté du sujet. Mais nous ne pouvons militer pour le maintien d'un service public de qualité sur tout le territoire, contester les suppressions d'effectifs, tout en acceptant en comité technique des réductions d'horaires d'ouverture au public motivées par le manque d'effectifs. Il en va de notre crédibilité. Nous sommes conscients que la position adoptée par les organisations syndicales prolonge les difficultés de fonctionnement des postes comptables, en application des nouvelles règles en Comité Technique. Le vote négatif de l'ensemble de la parité syndicale oblige la direction à représenter la demande au prochain comité technique avant de pouvoir autoriser le poste à modifier ses horaires.

6 – Bilan de la notation 2013 (gestion 2012)

971 agents des deux filières de la DDFIP 56 ont été notés en 2013 sur l'activité 2012.

C'était la première année de mise en œuvre du recours hiérarchique avant l'examen en CAPL. Les recours hiérarchiques furent au nombre de 51, les recours en CAPL des collègues A, B, C furent au nombre de 30 (à peu près équivalents à l'année dernière) et les recours nationaux au nombre de 5.

On voit donc que, malgré ce parcours d'obstacles imposé par l'administration et dénoncé par **FO DGFIP 56**, les collègues ont su prendre leurs responsabilités.

FO DGFIP 56 considère que les dés sont pipés dès le départ dans ce système de notation qui ne permet pas de satisfaire tout le monde et qui, de plus, laisse ressortir un sentiment de malaise tant pour les notés que pour les notateurs.

7 – Avancement des groupes de travail

Un point sur l'avancement des groupes de travail (GT) a été présenté aux OS.

Il s'agit de 4 GT hors CHSCT :

- « Accueil de Lorient »,
- « Accueil d'Auray »,
- « Site Jérôme D'Arradon »
- « PES V2 et dématérialisation dans les CFP »

...et d'un GT lié au CHSCT sur l'organisation des IFU du SIE de Vannes-Golfe.

Les premières réunions de ces GT ont déjà eu lieu.

Deux autres GT sont aussi lancés par la Direction et ont trait aux :

- 1) ventes de timbres fiscaux et risques de vols induits
- 2) modes de sécurisation des remboursements de crédits TVA.

Questions diverses

.L'Ecotaxe

Devant l'inquiétude et les mouvements sociaux générés par cette Ecotaxe, **FO DGFIP 56** a demandé quelles mesures de protection des agents la direction souhaitait mettre en œuvre.

Il nous a été répondu que la DDFIP 56 avait prévenu et mis sous vigilance d'abord Gourin et Guéméné s/Scorff puis avait étendu le signalement à tous les postes du département. Consigne a été donnée à tous les postes d'avertir la DDFIP dès que quelque chose de suspect se passait, cette dernière étant en liaison continue avec la Préfecture.

Le délégué départemental à la sécurité (DDS) a rappelé les préconisations de base à respecter dans chaque bâtiment : vérifier la liaison effective avec le télésurveilleur et s'assurer du bon fonctionnement de la détection périmétrique et/ou volumétrique.

.SIE – Assistance aux professionnels pour les téléprocédures

Rappelons que par note du 7/10/2013, la DG annonçait la mise en place pour le 15/10/2013 de postes informatiques dédiés dans les accueils des SIE, faisant jouer aux collègues des SIE un rôle d'assistance pour la création d'une boîte mail, aider à la création d'un espace abonné pour les usagers professionnels soumis aux téléprocédures ...entre autres !

FO DGFIP 56 a redit son opposition à cette nouvelle mission qui met en contradiction les agents entre un rôle de conseil et leur rôle de contrôle. Le Syndicat dénonce également le sous-effectif inadmissible dans ces postes, comme dans l'ensemble des structures de la DDFiP 56.

Il nous a été répondu que ce dispositif avait bien été déployé dans le Morbihan. Nous serons donc vigilants aux retours d'expérience des collègues des SIE.

.Conditions matérielles d'exercice de la mission d'huissier

FO DGFIP 56 a demandé à la direction de préciser sous quel délai elle permettrait aux huissiers des finances publiques nouvellement nommés dans le département d'avoir le « paquetage de base » (GPS, téléphone portable, ordi portable + imprimante, ultrasons pour chiens) nécessaire à l'accomplissement de leurs missions.

Il nous a été répondu que ceci était en bonne voie et que le ou les collègues en question serai(ent) doté(s) d'un équipement complet.

FO DGFIP 56 a pris note mais surveillera de très près l'évolution de ce dossier ; en effet, des missions à risque telles que celles assurées par nos collègues huissiers, géomètres ou domanistes doivent l'être avec des moyens dignes de ce nom.

D'autres questions soulevées par nos collègues des autres OS ont clôturé ce CTL : futur parking Troadec, problèmes de chauffage dans une aile de la Cité administrative, départementalisation des procédures collectives.



Vos représentants **FO DGFIP 56**

CONTACTEZ NOUS - REJOIGNEZ NOUS

Au **02.97.68.17.46**- fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr



BULLETIN D'ADHESION

NOM : _____ Prénom : _____

Grade : _____ Indice _____ Quotité travail _____

Affectation : _____

Déclare vouloir adhérer au **Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques, section du Morbihan**

Fait à _____ le _____